



# BACTIPACK - BI344

## Traitement biologique des graisses dans les canalisations

Contribue au bon fonctionnement des systèmes d'évacuation, des bacs à graisse, des fosses septiques neuves en maintenant l'équilibre, en accélérant le redémarrage après une inutilisation prolongée tout en contrôlant les odeurs.

Permet d'ensemencer rapidement les bacs à graisse et les canalisations et d'espacer le pompage du bac, son action est immédiate.

Produit biologique en poudre puissamment activé, à base de cultures de micro-organismes, d'enzymes et d'éléments nutritifs pour la liquéfaction et la digestion des graisses, des corps gras, des protéines, de l'amidon et de la cellulose.

Permet en préventif le nettoyage des canalisations et évite leur engorgement.

Détruit efficacement les remontées d'odeurs nauséabondes.

### Caractéristiques :

Sachet de 200 gr

Aspect : poudre blanchâtre

Toxicité : néant

Bonne stabilité et longue conservation

Manipulation absolument sans danger

### Mode d'emploi :

Bacs à graisse : vidange préalable du bac à graisse.

Ensemencement du bac à graisse : il s'agit d'une dose d'attaque à injecter directement dans le bac à graisse : mettre 3 à 4 packs par m<sup>3</sup>.

Dose d'entretien : il s'agit d'un dosage hebdomadaire à injecter en amont du bac à graisse, au niveau des canalisations et siphons de la cuisine : le pack se dissout en 5 minutes dans un seau d'eau, verser ensuite le contenu du seau au niveau du (des) bac(s) de plonge et/ou des siphons de sol.

Le dosage d'entretien est évalué en fonction du nombre de repas quotidien de l'établissement :

Jusqu'à 500 repas par jour : 1 pack par semaine.

500 à 1000 repas par jour : 2 packs par semaine.

1000 repas et plus : 3 packs par semaine.

Effectuer ce traitement après la fin du service, si possible la veille du congé hebdomadaire.

Canalisations :

Pour prévenir l'engorgement, le bouchage ou les mauvaises odeurs des canalisations du système d'évacuation des eaux usées, prévoir un traitement tous les 15 jours.

Fosses septiques :

Pour une fosse septique de 1 m<sup>3</sup> :

Ensemencement : 3 packs à injecter directement dans la fosse septique.

Entretien courant : 1 pack tous les 15 jours dans la cuvette des WC.

### Utilisateurs :

S'utilise particulièrement dans les hôtels, les restaurants et les services de restauration des hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, établissements scolaires...

Pour traiter : bacs à graisse (restaurants de collectivités), canalisations (cuisines et circuits sanitaires), fosses septiques.

### Règlementation :

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations.

Consulter la FDS sur demande.

Non concerné par l'étiquetage CLP.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.

**Général Maintenance Industries**  
21 rue de l'Orgeval 77120 Coulommiers  
Tél. : 01 64 03 50 50 - Fax : 01 64 03 50 67  
[www.gmisa.fr](http://www.gmisa.fr)